



RFP-CMIP21201804

Modification n° 1 : Des documents d'appel d'offres

Services de fabrication pour l'exposition itinérante *Refuge Canada*

Date de la modification : 2 octobre 2018

À tous les Proposants :

L'objectif de cette Modification est de répondre aux questions suivantes :

- 1) Remplacer les dates qui se trouvent dans les documents d'appel d'offres par les dates suivantes :
Entrevues avec les Proposants : 31 octobre 2018
Date d'attribution estimée : 5 novembre 2018
Réunion de démarrage : Semaine du 5 novembre ou semaine du 12 novembre 2018
- 2) Dans la Section 5.9 «Documents de soumission - Ventilation du budget», remplacez «transport vers le site hôte» par «transport des artefacts dans CMI».

Les questions suivantes ont été posées :

- 1) Où puis-je trouver les documents d'Annexe?

Tous les documents, y compris les documents d'invitation à soumissionner, les annexes et les modifications, sont affichés sur le site Web gratuit du gouvernement du Canada, Achatsetventes.gc.ca. Le MCI ne publie pas de documents sur une autre plateforme. Les Proposants doivent utiliser Achatsetventes.gc.ca pour télécharger tous les documents relatifs à cet appel d'offres. L'adresse Web actuelle de cet appel d'offres est <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-18-00841686>

- 2) Devons-nous ajouter les informations de notre entreprise à la liste des fournisseurs intéressés?

Non.

- 3) Afin que nous puissions faire une meilleure planification de notre côté, êtes-vous en mesure de partager les paramètres budgétaires du projet?

Oui, le budget maximum pour ce projet est de 160 000 \$ CAN avant les taxes de 15 %.

4) Pouvez-vous divulguer combien d'organisations font des offres pour ce projet?

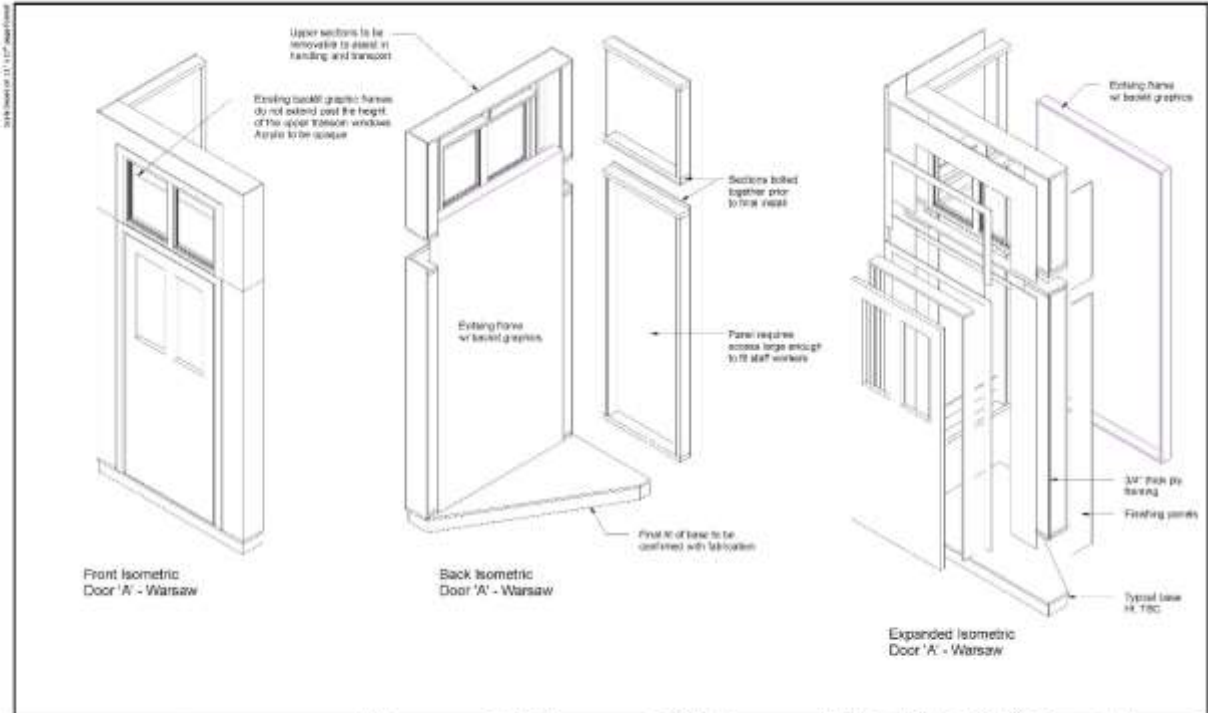
Non. Parce qu'il s'agit d'un appel d'offres ouvert, nous ne savons pas combien d'organisations sont intéressées par ce projet.

5) Dans l'Annexe C, les pages 5, 6 et 7 sont vides. Est-ce intentionnel?

Oui, les pages 5, 6 et 7 sont vides. Il s'agit d'une erreur de mise en page. La dernière page du document est la page 4, qui contient des informations sur les mythes « vrais ou faux », ainsi que sur les étiquettes d'artéfacts.

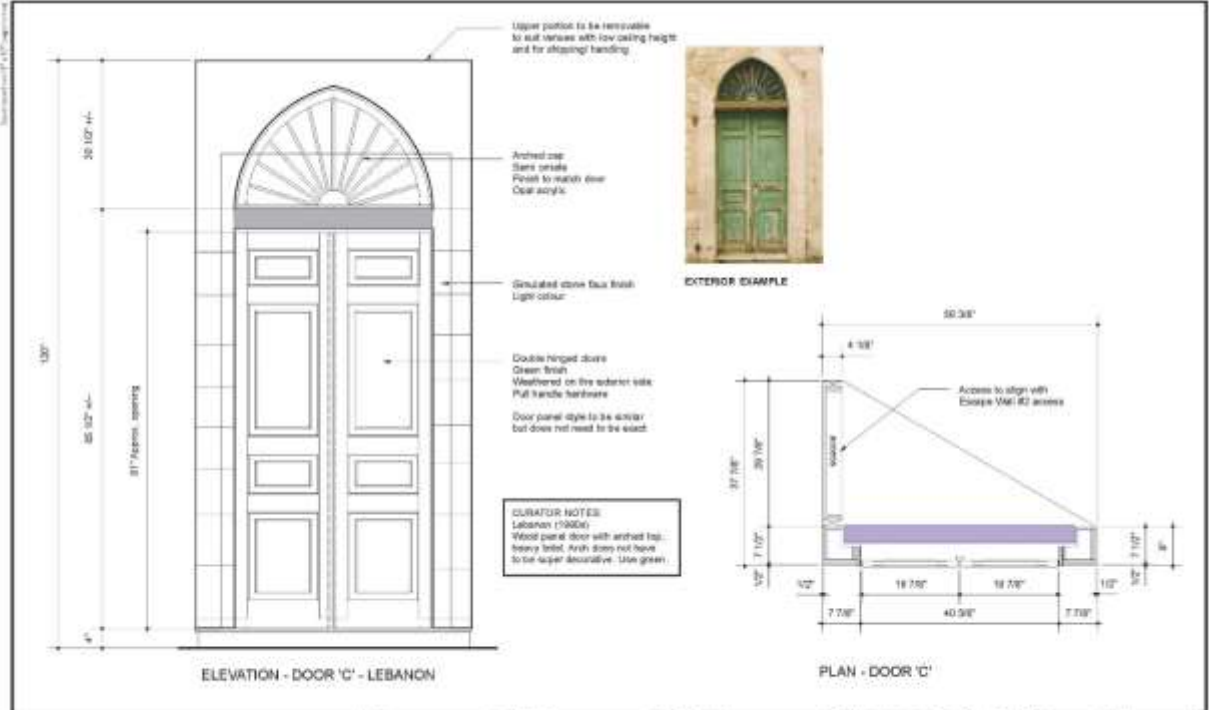
6) F4 – Porte de la peur (Section 2.2) – Je voudrais savoir si la Porte de la peur qui existe déjà est fabriquée en une seule pièce.

Oui, la porte et le cadre sont montés ensemble. Comme l'indique la page 11 de l'Annexe A, la porte est un seul élément en forme de L. La porte, le cadre et la boîte lumineuse y sont attachés. Le tissu de la boîte lumineuse peut être retiré pour le transport.



Bouwdesign

PROJECT	REFUGEE CANADA	CLIENT	REFUGEE CANADA	DATE	01.13.2018
DESCRIPTION	Door 'A' - Warsaw	DESIGNER	AMBA ARCHITECTS	SCALE	1:1
LOCATION	Paris 21 - Belleville, Paris, France	CONTRACTOR	Bouwdesign Inc.	PROJECT NO.	EF.1.5-1-1

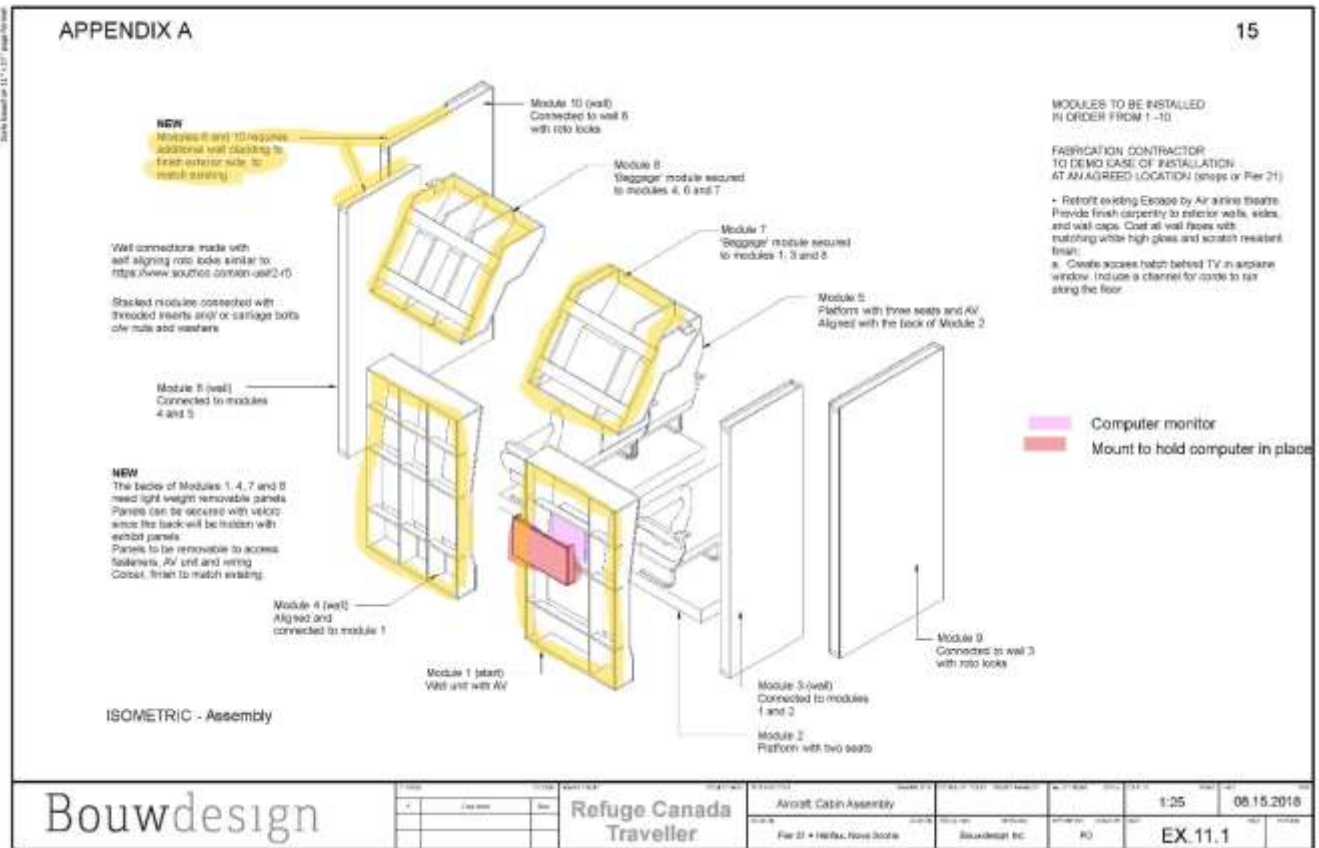


Bouwdesign

PROJECT	REFUGEE CANADA	CLIENT	REFUGEE CANADA	DATE	01.13.2018
DESCRIPTION	Door 'C' Details	DESIGNER	AMBA ARCHITECTS	SCALE	1:15
LOCATION	Paris 21 - Belleville, Paris, France	CONTRACTOR	Bouwdesign Inc.	PROJECT NO.	EF.1.5.3

7) F6 – Évasion par les airs (Section 2.3.3) – Pouvons-nous obtenir des photos de l'état des murs extérieurs? Aussi, comment la télévision et le lecteur multimédia qui sont déjà présents sont-ils installés?

Oui, nous allons fournir une photo. Les murs extérieurs des modules 1, 4, 6, 7, 8 et 10 sont faits en contreplaqué non fini et en MDF. Veuillez consulter la page 15 de l'Annexe A pour le panneau de la fenêtre souligné (où la télévision est installée) et le dessin du mur extérieur non fini.







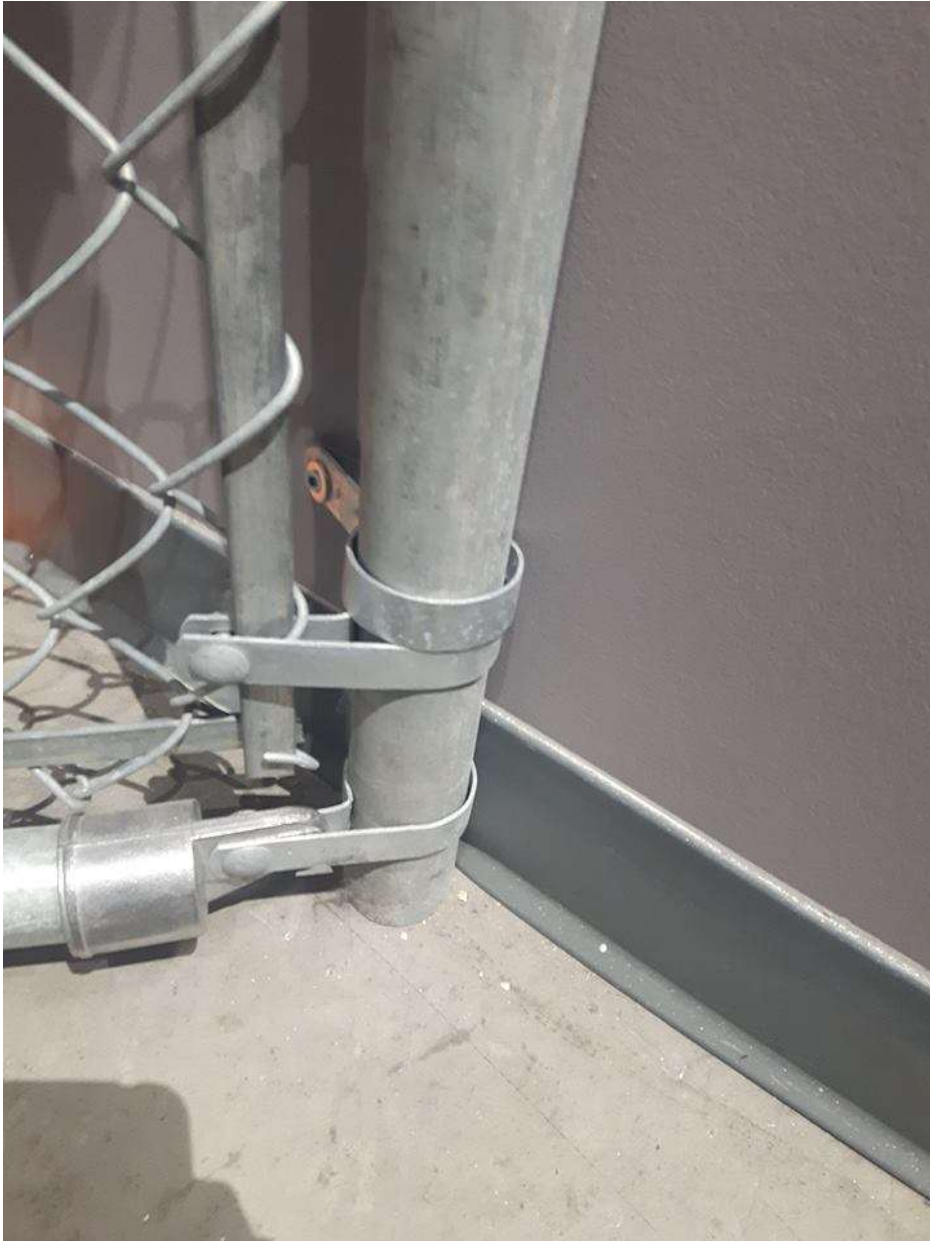


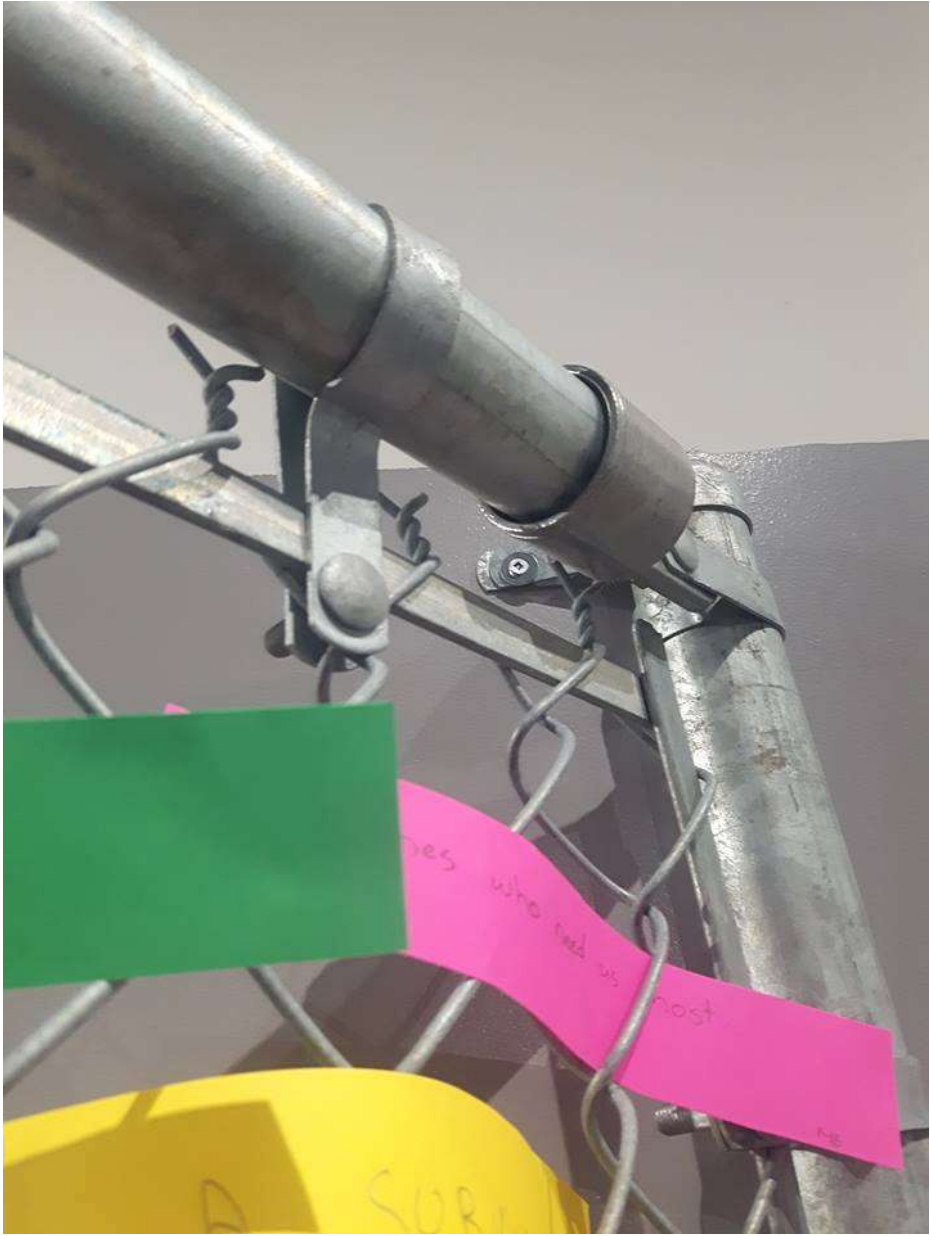




- 8) F9 – Clôture en maillons de chaîne (Section 4.1.1) – Quel est l'état actuel de la clôture en maillons de chaîne? Aussi, comment l'étagère qui est déjà en place est-elle installée? Les supports seront-ils utilisés pour l'étagère existante après la rénovation?

Le mur en maillons de chaîne est présentement debout, il est monté sur les poteaux verticaux de la clôture et est fixé au mur avec des supports. L'étagère est montée avec des supports qui sont attachés à la clôture en maillons de chaîne à l'aide de boulons ancrés à des plaques carrées, soutenues par des appuis verticaux. Les appuis verticaux seront utilisés pour les étagères après la rénovation, veuillez consulter la page 19 de l'Annexe A.









- 9) V1 à V12 – Que devons-nous faire exactement avec ces pièces, elles portent toutes la mention « Réutiliser les pièces qui resteront intactes pour le transport » ?

V1, V2, V3, V4, V5, V6, V8, V9 et V10 : éléments autonomes, le Proposant retenu doit uniquement s'occuper du placement et de l'emballage de ces éléments.

V7, V11, V12, V13, V14, F1 et F11 : transfert et réutilisation des matériaux des structures préexistantes pour la nouvelle structure, nécessite des travaux de la part du Proposant retenu.

Jan Miller,
Co-Chair-Settlement Committee
Co-présidente du comité d'installation



Additional help came from
a strong contingent of over
80 community volunteers,
plus 40 local businesses and
organizations, from churches
to yoga studios.

De l'aide supplémentaire a été
fournie par un grand contingent
de plus de 80 bénévoles
de la communauté, en plus de
40 entreprises et organismes
locaux, des églises aux
studios de yoga.

Networks of support:

The Al Badin Family

The Al Badin family arrived in Tantallon, NS
in 2016, to escape the Syrian Civil War. Ras
Badin owned a pastry shop before the war
works in a French pastry shop in Halifax. He
brought his first Canadian child, Steven, in
2012. Albeer just started grade one in his new

The Sponsors: The Bay Refugee Project

The Bay Refugee Project is based in St. Margarets
Bay, Nova Scotia. A guiding team of nine people,
backed by overwhelming community support,
helped the family settle. The group covered the
family's expenses for one year and took care of
medical needs, school arrangements, language
training, job searches and more. The project also
supported two other refugee families.

10) V14 – « Table d'écriture de carte communautaire » : Réutiliser la table existante, en remplaçant le dessus par un laminé blanc. Pouvez-vous partager une image de cette table d'écriture avec nous?

Oui.





11) La tente et tous les éléments qui se trouvent à l'intérieur voyageraient-ils en tout temps avec l'exposition?

Oui.

12) Je ne vois pas la tente et le bateau pneumatique sur le plan d'étage de chaque site. Pouvez-vous m'indiquer où la tente sera installée?

Il s'agit d'une erreur d'étiquetage. La tente est affichée sur les dessins; il s'agit d'une expérience d'immersion. Le bateau voyagera à titre d'option pour les installations d'entrées. Il n'est pas représenté sur le dessin, car sa présentation ne nécessite aucun travail de la part de l'Entrepreneur.

13) Quand le Proposant recevra-t-il tous les éléments préfabriqués rénovés?

La date d'emballage estimée au MCI est le 20 novembre 2018. Le Proposant retenu devrait recevoir les éléments d'ici le 27 novembre 2018.

14) 2.5 Délais essentiels : Pouvez-vous fournir plus de détails concernant la confirmation du système de mur clé en main (décembre 2018)?

Si un Proposant retenu suggère un autre système de mur clé en main, le MCI se réserve le droit d'en examiner les spécifications et de confirmer l'utilisation de ce système mural d'ici le mois de décembre 2018.

15) Transport et livraison de caisses d'artéfacts au MCI - Les artéfacts seraient-ils préinstallés avant l'expédition? Ou seulement les vitrines d'exposition sans les artéfacts?

Les artéfacts ne seront pas transportés dans leurs vitrines d'exposition. Les artéfacts seront transportés dans une caisse séparée, comme l'indique la page 41 de l'Annexe A.

16) À quelle fréquence le panneau imprimé doit-il être mis à jour?

Le contenu des panneaux d'affichage graphique ne devrait pas changer pendant la tournée. Les panneaux d'affichage graphique seront réparés ou remplacés s'ils sont endommagés, s'il y a une erreur dans l'information qui est présentée ou s'il manque un élément dans la production.

17) En ce qui concerne les 28 installations et désinstallations mentionnées dans la DP, ce nombre représente-t-il le nombre de représentations par année?

Non, nous estimons qu'il y aura 14 installations et désinstallations (28 en tout) pendant la durée de vie de l'exposition (environ cinq ans).

18) Compte tenu du format du Formulaire de répartition des coûts, le premier article de la liste, « Système de mur démontable clé en main : tous les éléments », est-il uniquement pour le système Octanorm en aluminium mentionné dans l'Addenda, et est-ce que les panneaux de remplissage (nouveaux et modifiés) font partie de la 2e ligne?

Le Système de mur démontable : tous les éléments = pour soit le système Octanorm et tous les panneaux de remplissage (nouveaux) OU pour un système de mur démontable alternatif (tous les éléments et tous les panneaux de remplissage).

Ligne 2 : Rénovation de tous les éléments qui doivent être modifiés.

19) En ce qui concerne les spécifications des panneaux 4.0-4.1.3, le coût du système de clôture en maillons de chaîne est-il comptabilisé/inclus à la ligne 1 (éléments du système de mur) ou à la ligne 2 (fabrication et rénovation).

À la ligne 2, fabrication et rénovation.

20) En ce qui concerne les spécifications des panneaux 4.0-4.1.3, ce système en maillons de chaîne existe-t-il déjà?

Oui.

21) Existe-t-il un budget cible pour ce projet? Si oui, quel est-il?

Oui, veuillez vous reporter à la question 3.

22) 1/ Caisse pour artéfacts : Pouvez-vous fournir une liste des artéfacts qui doivent être placés dans la caisse avec leurs dimensions?

L'Entrepreneur doit uniquement fournir une caisse vide construite selon nos spécifications, tel que mentionné aux pages 41 et 42 de l'Annexe A. Nous avons déterminé que ces spécifications sont adéquates pour la quantité et la taille des artéfacts. Lorsque la caisse aura été livrée, le MCI sera responsable de l'emballage des artéfacts, ainsi que de l'espacement à l'intérieur de la caisse.

23) Pouvez-vous nous indiquer quel espace est alloué à la caisse (si possible)?

Pour voir l'espace alloué sur le plan de la remorque de 53 pi, veuillez consulter la page 39 de l'Annexe A. Pour voir les dimensions de la caisse pour artéfacts en détail, veuillez consulter les pages 41 et 42 de l'Annexe A.

24) Pouvez-vous offrir une description du revêtement intérieur auquel le MCI s'attend?

Veuillez consulter la page 41 de l'Annexe A qui spécifie un revêtement intérieur clair devant dégazer pendant un mois avant la livraison. Le revêtement serait appliqué à une surface intérieure en contreplaqué finement sablé. Un revêtement en latex clair est préférable, mais le revêtement clair peut être au choix de l'Entrepreneur, à condition que la caisse puisse rester ouverte et dégazer pendant un mois avant sa livraison.

25) Pouvez-vous confirmer qui est responsable du coût de la livraison vers le MCI et à partir du MCI?

Le MCI est responsable de la livraison des éléments préfabriqués à l'Entrepreneur. Le MCI est responsable de la livraison de l'exposition vers le premier lieu d'exposition. L'Entrepreneur est responsable de la livraison de la caisse pour artéfacts au MCI.

Le MCI est responsable de la livraison des éléments préfabriqués à l'Entrepreneur. Le MCI est responsable de la livraison de l'exposition à partir de l'Entrepreneur jusqu'au premier lieu d'exposition. L'Entrepreneur est responsable de la livraison de la caisse pour artéfacts vide au MCI. Le MCI est responsable de la livraison de la caisse pour artéfacts pleine vers l'exposant.

- 26) Caissons d'équipement : Pouvez-vous s'il vous plaît fournir une liste des articles qui doivent être emballés dans les caissons d'équipement et donner le nombre de caissons d'équipement qui sont prévus?

Les articles « pouvant être retirés pour le transport » qui se trouvent dans la Section 1.4.1 de la DP doivent être placés dans un caisson d'équipement. Ces articles sont : V7, V11, V12 et V13 dont une description est faite aux pages 13, 14 et 15 de l'Annexe B.

- 27) Pouvez-vous nous indiquer quel espace est alloué aux caissons (si possible)?

Veillez vous reporter aux pages 28, 29 et 30 de l'Annexe A. L'Entrepreneur ajustera des caissons d'équipement rembourrés selon les dimensions des articles V7, V11, V12 et V13, qui sont décrites aux pages 13, 14 et 15 de l'Annexe B. De façon générale, les caissons d'équipement doivent avoir une taille qui leur permette d'occuper l'espace qui leur est alloué dans la remorque de 53 pi, tel que mentionné à la page 39 de l'Annexe A.

- 28) Vitrines d'exposition : -Selon les directives de la Section 1.7 « Fabriquer des vitrines pour artéfacts sur mesure », pouvez-vous s'il vous plaît préciser si « résister à l'exposition lumineuse et à l'effacement » sous-entend un type d'acrylique particulier?

Les dessus en acrylique transparent pour les vitrines d'exposition dont il est question à la Section 1.7 et dont les spécifications se retrouvent aux pages 27 à 30 de l'Annexe A exigent un acrylique transparent d'une épaisseur de 1/4 po. Il n'est pas nécessaire que l'acrylique filtre les rayons UV, car les ententes de prêt exigent déjà des hôtes qu'ils contrôlent la source et le niveau de l'éclairage.

- 29) Logistique : -Selon les directives de la Section 1.13 « Hors de l'étendue des travaux », pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que le MCI est responsable des coûts d'expédition de tous les éléments existants de l'exposition vers les lieux de l'Entrepreneur?

Confirmé, le MCI est responsable des coûts d'expédition vers l'Entrepreneur pour tous les éléments existants de l'exposition.

- 30) Selon les directives de la Section 1.12 « Transport du matériel », pouvez-vous s'il vous plaît confirmer qui est responsable de l'organisation et des coûts en ce qui concerne l'expédition vers le premier site à partir des lieux de l'Entrepreneur?

Confirmé, le MCI est responsable de l'organisation et des coûts en ce qui concerne l'expédition vers le premier site à partir des lieux de l'Entrepreneur. Comme mentionné dans la Section 1.12.3, la responsabilité de l'Entrepreneur se limite au chargement de l'exposition dans le véhicule du transporteur embauché par le MCI.

- 31) Selon les directives de la Section 5.9 « Répartition des coûts », pouvez-vous s'il vous plaît fournir des instructions en ce qui concerne le « transport vers le site hôte 1 » si

l'Entrepreneur n'est pas responsable de l'organisation et des coûts liés à l'expédition vers le premier site?

C'est une erreur. Veuillez vous reporter au remplacement d'instructions concernant la Section 5.9 qui se retrouve dans les révisions 2 du présent addenda.

32) 5/ Visite des lieux : -Selon les directives de la Section 1.10 « Mise à l'essai préalable », pouvez-vous s'il vous plaît indiquer si les frais de déplacement du MCI vers les lieux de l'Entrepreneur doivent faire partie du prix?

Non, le MCI est responsable des frais de déplacement vers les lieux de l'Entrepreneur pour faire la mise à l'essai préalable. Les frais de déplacement du MCI sont hors de l'étendue des travaux pour ce contrat.

33) Comment les éléments préfabriqués seront-ils expédiés? De façon intermittente ou tous à la fois?

Le MCI enverra tous les éléments préfabriqués à l'Entrepreneur au mois de novembre 2018.

34) Qui sont les concepteurs originaux?

Le concepteur original de cette exposition est Bouw Creative Design Incorporated d'Ottawa, en Ontario.

35) Quelle est la date limite pour les questions?

Conformément à la Section 3.4 de la DP, la date limite pour les questions est le 21 septembre 2018 à 14 h, heure de l'Atlantique.

36) 1.6.1 - Est-ce que des fichiers prêts à imprimer seront fournis à l'Entrepreneur pour tous les éléments graphiques devant être imprimés et installés?

Oui. Des fichiers prêts à imprimer seront fournis à l'Entrepreneur lors de la réunion de démarrage.

37) 5.7.1.iii – Y a-t-il une nuance précise, ou une teinte de gris préférée pour la partie peinte de cet échantillon?

Oui, veuillez utiliser le gris moyen Pantone C55 M45 Y45 K10, qui se trouve à la page 2 du Guide stylistique et graphique de l'Annexe E.

38) EX26. – Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier cet énoncé : « Ajustez le cadrage à latte fendue afin qu'il réponde aux exigences du compartiment pour le gel de silice. » Merci.

Il s'agit de la vitrine de la Section 5.2.3, la vitrine pour la poupée dont les détails se trouvent à la page 30 de l'Annexe A. Comme le socle est haut et étroit, il est conçu avec une latte fendue afin d'être fixé au mur. Le haut du socle contient aussi un compartiment pour le gel de silice. L'objectif de l'énoncé est d'assurer que la latte fendue qui se trouve dans la partie supérieure soit suffisamment haute pour garantir la stabilité, mais assez basse pour ne pas interférer avec le compartiment pour le gel de silice.

39) EX.21, EX.23, EX.1.4 – En ce qui concerne le Collage multimédia (5.3.2) et la Tour de portraits (5.4.3), est-ce que les cadres Ocatanorm mesurant plus de 90 po se séparent en plusieurs parties (en hauteur) pour l'expédition, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres panneaux?

Non, les éléments pour le Collage multimédia (5.3.2) et la Tour de portraits (5.4.3) conserveront une hauteur de plus de 90 po pour l'expédition. Ils se sépareront cependant pour l'expédition afin d'en réduire la largeur. Le Collage multimédia se séparera en deux sections, comme l'indique la page 37 de l'Annexe A. La Tour de portraits se séparera en quatre sections, comme l'indique la page 38 de l'Annexe A.

Fin du document